

Communiqué de presse

L'évêque de Sion invite les «couples blessés »

Dans son exhortation apostolique «Amoris Laetitia», le pape François a glissé une petite phrase invitant les évêques à prendre une initiative d'ouverture à l'adresse des couples en situation dite «irrégulière». Mgr Jean-Lovey, évêque du Diocèse de Sion, fait ce pas en conviant, le 1^{er} septembre prochain, les couples concernés à une rencontre.

Pour expliquer sa démarche, Mgr Lovey fait référence aux travaux du Synode sur la famille, auquel il participe. Il explique: «Durant les travaux du Synode, nous avons systématiquement utilisé un qualificatif que le pape François n'a pas repris dans son exhortation. Il s'agissait de désigner toutes sortes de situations, vécues par un certain nombre de couples, et qui ne correspondent pas à l'idéal du mariage chrétien proposé par l'Évangile. Là où nous parlions d'une situation «complexe», le pape a choisi le terme de situation dite «irrégulière. C'est à eux qu'est destinée cette rencontre».

Sont donc concernés et invités à y prendre part les chrétiens appelés à faire un pas de plus vers une forme plus achevée et «régulière» de leur couple. Ceux qui vivent en couple sans être mariés; ceux qui sont mariés civilement, mais non religieusement; ceux qui étaient mariés et sont divorcés; ceux qui, divorcés se sont remariés. «Il y a des chrétiens qui vivent ces diverses situations et qui souhaitent, dans la fidélité à leur baptême nourrir leur vie chrétienne et se sentent en marge de l'Église ou exclus» ajoute Mgr Lovey.

Cette invitation se veut une rencontre. «Que personne ne se sente seul à porter une situation de vie parfois lourde; il y aura donc de la place pour les échanges, les partages. Les pasteurs sont invités à accompagner toutes leurs brebis. Il est donc important de toujours mieux comprendre ce que vivent les gens» ajoute encore l'évêque de Sion.

Pour participer

Si vous souhaitez répondre à l'invitation de Mgr Lovey, veuillez-vous inscrire d'ici au 27 août auprès du Service diocésain de la pastorale de la famille (mayoraz.foyer@bluewin.ch - 078 733 49 02) ou auprès de la Chancellerie du Diocèse de Sion (chancellerie@cath-vs.org – 027 329 18 18).

A réception de votre inscription, vous recevrez toutes les informations utiles.